

DROIT DE PLACE

9€ le mètre linéaire
Minimum 2 mètres (soit 18€)

_____ mètres x 9€ = _____ €

Fait à _____

Le __ / __ / ____

Signature :

Le règlement est à faire par chèque à l'ordre du Trésor Public

Documents à joindre obligatoirement

- Chèque correspondant au métré demandé
- Copie de l'extrait KBIS ou de la carte professionnelle
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Une enveloppe affranchie (avec un timbre) pour l'envoi de votre carte d'accès

Tout dossier incomplet sera refusé.

La demande de réservation est à renvoyer à l'adresse suivante :

Mairie de Burnhaupt-le-Bas
25 rue Principale
68520 BURNHAUPT-LE-BAS



Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Aucune réservation ne sera acceptée après le 30 avril 2023.

Aucun remboursement ne sera accordé.

L'accès au marché sera impossible sans réservation et pré-paiement !

Le marché se tiendra dans le respect des règles sanitaires en vigueur au jour du 29 mai 2023.

La commune se réserve le droit d'annuler le marché annuel en cas de dégradation de la situation sanitaire.



Commune de BURNHAUPT-LE-BAS

**INSCRIPTION
EXPOSANT**

**RACHAMARKT
FOIRE AUX RÂTEAUX**

LUNDI 29 MAI 2023



Madame, Monsieur,

Le traditionnel « Rachamarkt », la « Foire aux Râteaux » aura lieu le lundi 29 mai 2023.

Le pré-paiement de votre emplacement est obligatoire pour valider votre réservation.

L'accès au marché sera totalement impossible sans réservation et sans pré-paiement.

Il vous appartient donc de nous retourner votre demande de réservation ci-jointe dûment complétée et accompagnée du chèque correspondant **avant le 30 avril 2023.**

Possibilité de payer votre emplacement par espèces directement au comptoir de la mairie **en apportant l'appoint.**

Tout dossier incomplet sera refusé.

TARIF 2023

Révisable annuellement

9€ le mètre linéaire

Minimum 2 mètres (soit 18€)

Autant de mètres que vous le souhaitez

Nombre de mètres	Tarif
2	18 €
3	27 €
4	36 €
5	45 €
6	54 €
7	63 €
8	72 €
9	81 €
...	...

Le métré réservé devra strictement correspondre au métré occupé.

**La profondeur du stand ne peut excéder 3m.
La commune ne fournit pas l'électricité.**

Merci d'indiquer précisément votre activité exercée le jour de la foire afin que nous puissions vous proposer un emplacement adapté à votre activité.

À réception de votre règlement nous vous enverrons un "Laisser passer" ainsi que les modalités précises d'organisation et d'accès.

Pensez à vous munir impérativement de votre "laisser passer" afin de le présenter à l'entrée de la foire. Ce document justifiera la réservation de votre emplacement et de votre paiement. **Faute de présentation du "Laisser passer" l'accès à la foire vous sera refusé.**

Aucun remboursement ne se fera en cas d'absence de votre part.

Dans la mesure du possible vous pourrez réintégrer votre place habituelle.

Pour des raisons de sécurité, votre emplacement habituel peut être déplacé.

RÉSERVATION ET PAIEMENT

Date limite d'inscription : le 30 avril 2023

RACHAMARKT 2023

Burnhaupt-le-Bas

COORDONNÉES :

Nom et Prénom :

Nom de la société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Activité exercée **précise :**

Métrage demandé :

Merci de nous indiquer votre emplacement 2022 :

Rue :

Numéro :